

Préparateur solaire

OBS 200...400

OBES 200...400



L000541-B



**Notice
d'utilisation**

Sommaire

1	Consignes de sécurité	4		
	1.1	Consignes de sécurité	4	
	1.2	Recommandations	6	
	1.3	Responsabilités	7	
		1.3.1	Responsabilité du fabricant	7
		1.3.2	Responsabilité de l'installateur	8
		1.3.3	Responsabilité de l'utilisateur	8
2	A propos de cette notice	9		
	2.1	Symboles utilisés	9	
		2.1.1	Symboles utilisés dans la notice	9
		2.1.2	Symboles utilisés sur l'équipement	9
	2.2	Abréviations	9	
3	Description technique	10		
	3.1	Homologations	10	
		3.1.1	Certifications	10
	3.2	Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire	10	
	3.3	Tableaux de commande	11	
		3.3.1	Description des touches	11
		3.3.2	Description de l'afficheur	12
4	Utilisation de l'appareil	14		
	4.1	Affichage des valeurs mesurées	14	
		4.1.1	Remise à zéro des valeurs	14
	4.2	Réglages Utilisateurs	15	
		4.2.1	Régler l'heure	15
		4.2.2	Forcer l'appoint	15
		4.2.3	Modifier les autorisations de l'appoint	15
		4.2.4	En cas d'absence prolongée	15
	4.3	Réglage de la température de sortie du préparateur	16	
		4.3.1	Programmation et réglage de l'appoint électrique	16
		4.3.2	Réglage du mitigeur thermostatique	17

	4.4	Démarrage et arrêt de la régulation	17
5		Contrôle et entretien	18
	5.1	Consignes générales	18
	5.2	Soupape ou groupe de sécurité	18
	5.3	Nettoyage de l'habillage	18
	5.4	Contrôle de l'anode en magnésium	18
6		En cas de dérangement	19
	6.1	Incidents et remèdes	19
7		Caractéristiques techniques	20
	7.1	Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire	20
	7.2	Composition des colis systèmes solaires NF CESI (Pour la France)	21
8		Garanties	25
	8.1	Généralités	25
	8.2	Conditions de garantie	25
9		Annexe – Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique	27

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes de sécurité



DANGER

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



ATTENTION

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, l'appareil est vidangé.

**ATTENTION****Dispositif limiteur de pression**

- ▶ Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
- ▶ Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
- ▶ De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.

Pour le type, les caractéristiques et le raccordement du dispositif limiteur de pression, se référer au chapitre Raccorder le préparateur d'eau chaude sanitaire au réseau d'eau potable de la notice d'installation et d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire.



La notice d'utilisation et la notice d'installation sont également disponibles sur notre site internet.

**ATTENTION**

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.

**ATTENTION**

Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

**ATTENTION**

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre "Caractéristiques techniques".

**DANGER**

En cas d'émanations de fumées ou de fuite de fluide frigorigène :

1. Eteindre l'appareil.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Evacuer les lieux.
4. Contacter le professionnel qualifié.

**ATTENTION**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

**ATTENTION**

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

1.2 Recommandations

**AVERTISSEMENT**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation. Ne jamais vidanger l'installation. Ne pas remplacer ou ajouter de l'eau ou du fluide solaire dans l'installation. Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil. Ne retirer les capots que pour les opérations d'entretien et de dépannage et remettre les capots en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

Autocollants d'instruction

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

**AVERTISSEMENT**

Ne jamais couper le courant de la régulation solaire même lors d'absences prolongées. La régulation protège l'installation contre les surchauffes estivales lorsqu'elle est en fonctionnement.

**AVERTISSEMENT**


Ne pas modifier les paramètres de la régulation sans en maîtriser le fonctionnement.

Lors d'absences prolongées, il est conseillé de baisser la température de consigne du préparateur solaire à 45 °C. Durant les périodes de présence, la consigne doit être réglée en dessous de 60 °C.

1.3 Responsabilités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage

 et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1. Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.1.2. Symboles utilisés sur l'équipement



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

2.2 Abréviations

- ▶ **CFC** : Chlorofluorocarbure
- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire

3 Description technique

3.1 Homologations

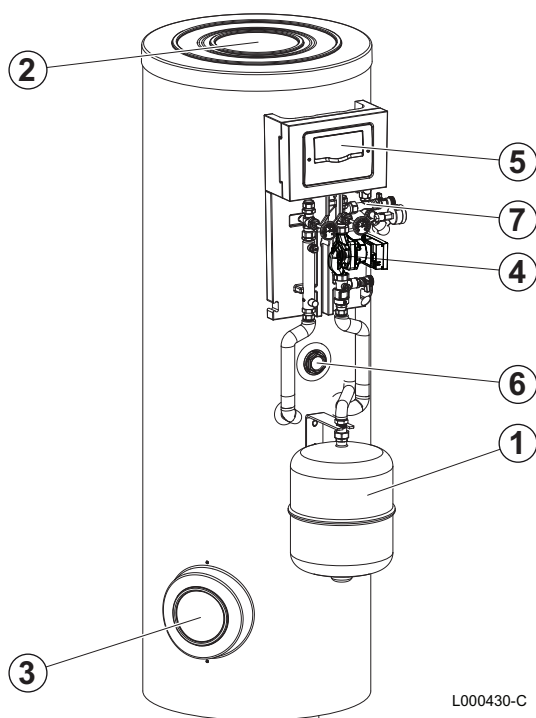
3.1.1. Certifications

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- ▶ 2006/95/CE Directive Basse Tension.
Norme visée : EN 60.335.1.
Norme visée : EN 60.335.2.21.
- ▶ 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique.
Normes visées : EN 50.081.1, EN 50.082.1, EN 55.014

3.2 Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire

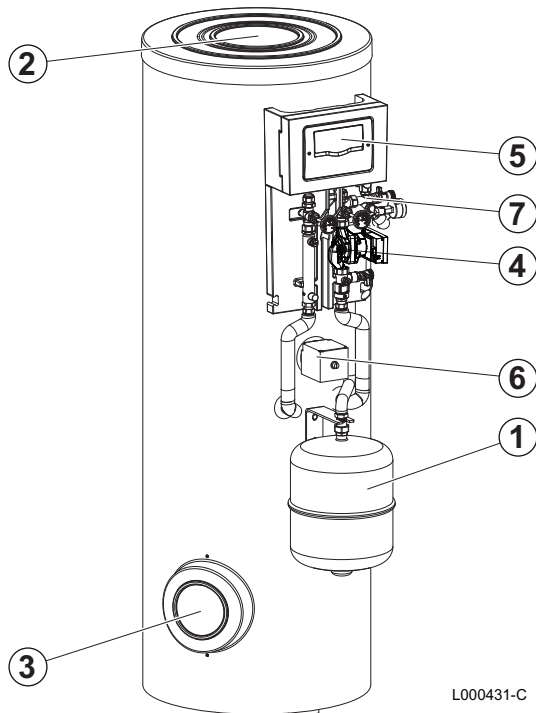
OBS 200...400 : Vue extérieure



- ① Vase d'expansion
- ② Tampon supérieur
- ③ Tampon latéral
- ④ Station solaire
- ⑤ Régulation solaire
- ⑥ Appoint électrique (Option)
- ⑦ Groupe de sécurité du circuit solaire



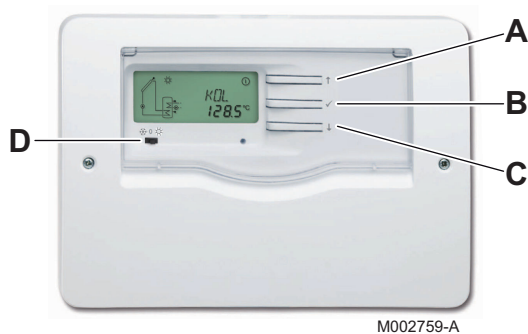
Tous les composants sont soumis à un contrôle d'étanchéité et testés en usine. La régulation, la pompe et l'appoint électrique sont pré-câblés.

OBES 200...400 : Vue extérieure

- ① Vase d'expansion
- ② Tampon supérieur
- ③ Tampon latéral
- ④ Station solaire
- ⑤ Régulation solaire
- ⑥ Appoint électrique
- ⑦ Groupe de sécurité du circuit solaire



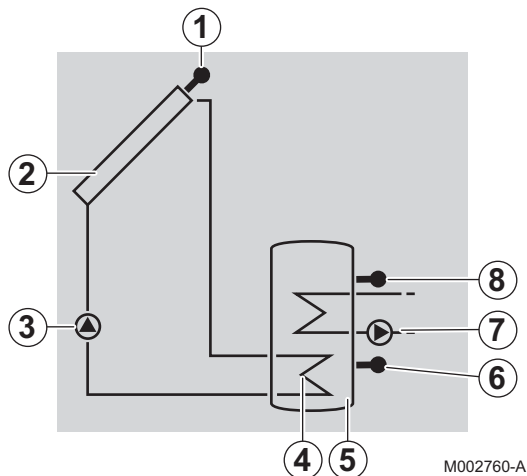
Tous les composants sont soumis à un contrôle d'étanchéité et testés en usine. La régulation, la pompe et l'appoint électrique sont pré-câblés.

3.3 Tableaux de commande**3.3.1. Description des touches**

- A Touche ↑ :**
 - ▶ Déplacer le curseur vers le haut.
 - ▶ Augmenter la valeur du paramètre .
- B Touche ✓ :**
 - ▶ Accéder à un paramètre sélectionné.
 - ▶ Valider une modification de valeur.
- C Touche ↓ :**
 - ▶ Déplacer le curseur vers le bas.
 - ▶ Diminuer la valeur du paramètre.
- D Commutateur 3 positions :**
 - ▶ ☀ : L'appoint peut être actif en mode diurne et en mode nocturne.
 - ▶ 0 : L'appoint est désactivé.
 - ▶ 🌙 : L'appoint est actif en mode nocturne uniquement.

3.3.2. Description de l'afficheur

■ Schémas du système (System-Screen)



- ① Sonde capteur solaire
- ② Capteurs solaires
- ③ Circulateur solaire
- ④ Echangeur solaire
- ⑤ Préparateur solaire
- ⑥ Sonde solaire
- ⑦ Appoint (sauf BSL 150)
- ⑧ Sonde eau chaude sanitaire - Appoint

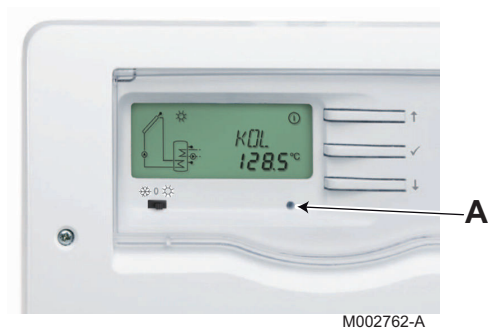


■ Indicateurs de fonctionnement

Symbole fixe	Symbole clignotant	Etat
①		Pompe solaire activée.
Ⓜ		Appoint activé.
☀		Température de consigne du préparateur dépassée.
①	☀	Fonction refroidissement du capteur ou du préparateur activée.
❄		Fonction antigel activée.
①	❄	Fonction antigel active (en fonctionnement).
	❄	Température minimale des capteurs dépassée.
	⚠☀	Température maximale du préparateur dépassée.
	⚠	Température maximale du capteur dépassée.
SET		Paramètre de réglage.
	SET	Modification des réglages.
🔧	⚠	Défaut sonde.
👉 + ①	⚠	Forçage de la pompe solaire.
👉 + Ⓜ	⚠	Forçage de l'appoint.

■ Indicateur à LED

A LED







Code de message de la LED	Etat du circulateur	Description
Vert continu	Le relais pompe est fermé.	Fonctionnement normal de la régulation.
Vert / rouge clignotant	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Phase d'initialisation ▶ Mode manuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'installation est en mode manuel : Mettre la régulation en mode automatique.
Rouge clignotant	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Défaut sonde. ▶ Dépassement de la température maximum du préparateur. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le préparateur a atteint la température de consigne et l'installation est en mode sécurité surchauffe ou en mode refroidissement. ▶ Il y a un défaut sonde.

4 Utilisation de l'appareil

4.1 Affichage des valeurs mesurées

Faire défiler les valeurs mesurées à l'aide des touches ↓ et ↑.

Paramètre	Description	Remarques
TC	Température du capteur	Sonde S1. La valeur TC indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du capteur.
TR	Température du préparateur (Echangeur solaire - bas)	Sonde S2. La valeur TR indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du préparateur ECS en zone inférieure.
THR	Température du préparateur (Appoint)	Sonde S3. La valeur THR indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du préparateur ECS en zone supérieure.
PC %	Régime de la pompe	La valeur PC % indique en temps réel le régime du circulateur solaire (0-100 %).
tc	Durée d'auto calibrage	La valeur tc indique en secondes le temps restant lors de la phase d'auto-calibrage.
RAP	Forcer l'appoint	On : Appoint alimenté. AUTO : Appoint piloté par la régulation.  Voir chapitre : "Forcer l'appoint", page 15.
h P1	Compteur d'heures de fonctionnement de la pompe solaire	Remise à zéro possible.  Voir chapitre : "Remise à zéro des valeurs", page 14.
KWh	Quantité de chaleur (kWh)	▶ La quantité de chaleur reçue est calculée selon les paramètres renseignés lors de la mise en route (DMAX).
MWh	Quantité de chaleur (MWh)	▶ Remise à zéro possible.  Voir chapitre : "Remise à zéro des valeurs", page 14. Les valeurs KWh ou MWh indiquent en kWh ou en MWh une estimation de la quantité totale de chaleur produite par l'installation depuis la mise en service de la régulation. La quantité de chaleur reçue est calculée selon les paramètres renseignés lors de la mise en route (DMAX).
HRE	Heure	 Voir chapitre : "Régler l'heure", page 15.

4.1.1. Remise à zéro des valeurs

Il est possible de remettre à zéro la valeur quand la mention **SET** s'affiche.

1. Sélectionner une valeur à l'aide des touches ↓ et ↑.
2. Appuyer sur la touche ✓ pendant 2 secondes. La valeur se remet à zéro.



Pour interrompre l'opération, n'appuyer sur aucune touche pendant 5 secondes. La régulation retournera automatiquement au mode affichage des valeurs.

4.2 Réglages Utilisateurs

4.2.1. Régler l'heure


1. Sélectionner le canal **HRE** avec les touches ↓ et ↑.
2. Appuyer sur la touche ✓ pendant 2 secondes.
3. Régler les heures avec les touches ↓ et ↑.
4. Appuyer sur la touche ✓ pour valider.
5. Régler les minutes avec les touches ↓ et ↑.
6. Appuyer sur la touche ✓ pour valider.



ATTENTION

Le contrôleur ne bascule pas automatiquement entre l'heure d'été et l'heure d'hiver.

4.2.2. Forcer l'appoint


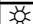
1. Sélectionner le canal **RAP** avec les touches ↓ et ↑.
2. Appuyer sur la touche ✓ pendant 2 secondes. Le symbole  clignote.
3. Régler le paramètre **RAP** sur **ON** à l'aide de la touche ↑.
4. Appuyer sur la touche ✓ pour valider le réglage.



L'appoint électrique s'arrête quand la température de consigne est atteinte.

4.2.3. Modifier les autorisations de l'appoint

Basculer le commutateur pour modifier les autorisations de l'appoint électrique.

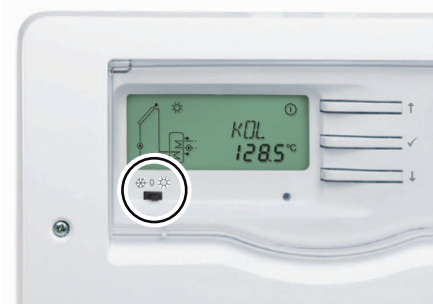
	Hiver : L'appoint est autorisé le jour et la nuit.
0	L'appoint n'est pas autorisé. Pas de réchauffage par appoint.
	Été : L'appoint est uniquement autorisé la nuit.



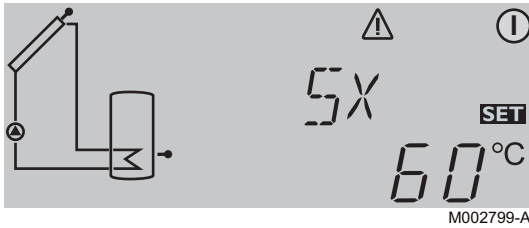
L'appoint est désactivé si la pompe solaire est en service.

4.2.4. En cas d'absence prolongée

En cas d'absence prolongée, arrêter l'appoint électrique si la fonction est activée et réduire la consigne du préparateur solaire :



M002763-A



1. Régler le commutateur 3 positions sur 0.
2. Avancer jusqu'au dernier canal d'affichage (**HRE**) avec la touche ↓.
3. Appuyer sur la touche ↓ pendant 5 secondes.
Un paramètre de réglage s'affiche, avec la mention **SET**.
4. Sélectionner le paramètre **SX** à l'aide des touches ↑ et ↓.
5. Appuyer brièvement sur la touche ✓.
La mention **SET** clignote, le paramètre est réglable.
6. Modifier le paramètre à l'aide des touches ↓ et ↑.
Par exemple 45 (°C).
7. Appuyer sur ✓ pour valider le réglage.

■ Retour d'absence prolongée

Au retour d'absence prolongée :

- ▶ Régler la consigne du préparateur solaire **SX** à sa valeur d'installation.
- ▶ Autoriser à nouveau les appoints.
- ▶ Régler le commutateur 3 positions sur hiver ou été, suivant la saison.

4.3 Réglage de la température de sortie du préparateur

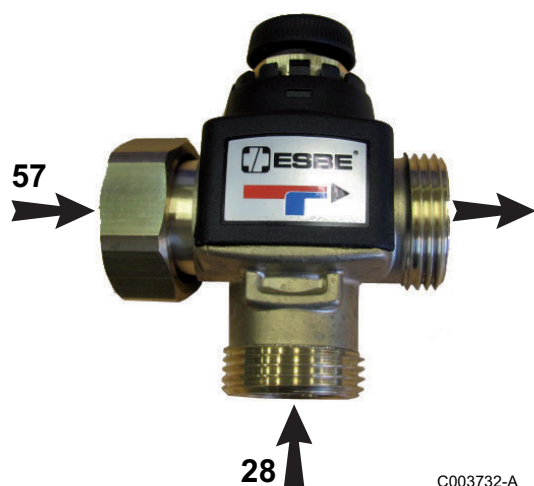
4.3.1. Programmation et réglage de l'appoint électrique

La température du volume d'eau chauffé par la résistance électrique est réglé par l'installateur lors de la mise en route de l'installation, selon la taille du logement.

A l'aide de la régulation solaire, il est possible d'ajuster le volume d'eau chauffé à 40 °C par la résistance de deux manières :

- ▶ Forcer la chauffe en continu de la résistance pour des besoins imprévus importants.
☞ Voir chapitre : "Forcer l'appoint", page 15.
- ▶ Choisir le mode hiver ❄ (2 heures maximum selon le volume d'eau chaude sanitaire à 40 °C requis) pour palier au manque de soleil en hiver. Si nécessaire, la période de programmation hors heures creuses est réglée entre 16 h et 18 h, c'est-à-dire en fin de journée, quand l'apport solaire est moindre et juste avant la période de puisage.
☞ Voir chapitre : "Modifier les autorisations de l'appoint", page 15.

4.3.2. Réglage du mitigeur thermostatique



28 Entrée eau froide sanitaire

57 Sortie eau chaude sanitaire

Le mitigeur est réglé d'usine pour une température de sortie eau chaude sanitaire de 60 °C (position 6). Pour réduire cette température, retirer le capot du dessus et tourner la molette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. En position 1, la température de sortie est réduite à 35 °C.

Position	1	2	3	4	5	6
Température en sortie du mitigeur	35 °C	40 °C	45 °C	50 °C	55 °C	60 °C

4.4 Démarrage et arrêt de la régulation



ATTENTION

Si la température dans les capteurs solaires est supérieure à 130 °C, la régulation fonctionne en mode sécurité. Attendre le soir pour la mise en route ou refroidir (couvrir) les capteurs solaires.

La mise en service est effectuée par l'installateur. Une fois sous tension, la régulation est en mode automatique. Pour déclencher la pompe solaire, il faut une température minimum de 30 °C au niveau du capteur et un écart de température de 6 °C par rapport au préparateur eau chaude sanitaire.



Si des conditions particulières rendent nécessaire la modification des réglages, contacter l'installateur.

5 Contrôle et entretien

5.1 Consignes générales



ATTENTION

- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

5.2 Soupape ou groupe de sécurité

La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur eau chaude sanitaire.



AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

5.3 Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

5.4 Contrôle de l'anode en magnésium

Faire vérifier l'état de l'anode par l'installateur. L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants.

6 En cas de dérangement

6.1 Incidents et remèdes

Description	Vérifications	Solutions
Le témoin lumineux de contrôle est éteint.	Le courant est coupé.	Rétablir le courant.

7 Caractéristiques techniques

7.1 Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire

		OBS 200	OBS 300	OBS 400
Circuit primaire : Echangeur solaire				
Température maximale de service	°C	110	110	110
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)	1 (10)
Capacité de l'échangeur	litres	5.6	8.1	10.1
Surface d'échange	m ²	0.84	1.2	1.5
Circuit primaire : Echangeur d'appoint				
Température maximale de service	°C	110	110	110
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)	1 (10)
Capacité de l'échangeur	litres	5.1	5.1	5.1
Surface d'échange	m ²	0.76	0.76	0.76
Perte de charge à 2 m ³ /Heure	kPa	4	4	4
Circuit secondaire (eau sanitaire)				
Température maximale de service	°C	95	95	95
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)	1 (10)
Capacité en eau	litres	225	300	400
Volume d'appoint	litres	75	105	150
Volume solaire	litres	150	195	250
Poids				
Poids brut	kg	125	125	158
Poids net	kg	109	111.5	145
Performances Circuit primaire : Echangeur d'appoint				
Puissance échangée ⁽¹⁾	kW	24	24	24
Performances				
Débit horaire ($\Delta T = 35\text{ °C}$) ⁽¹⁾	litres/h	590	590	590
Capacité de puisage sur 10 minutes ($\Delta T = 30\text{ °C}$) ⁽²⁾	litres/10 min	150	200	270
Consommation d'entretien ($\Delta T=45\text{K}$)	kWh/24h	1.80	2.20	2.60
Performance N_L		0.7	1.2	2.7
(1) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Débit primaire : 2 m ³ /h				
(2) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Stockage eau chaude sanitaire : 65 °C				

		OBES 200	OBES 300	OBES 400
Circuit primaire : Echangeur solaire				
Température maximale de service	°C	110	110	110
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)	1 (10)
Capacité de l'échangeur	litres	5.6	8.1	10.1
Surface d'échange	m ²	0.84	1.2	1.5
Circuit secondaire (eau sanitaire)				
Température maximale de service	°C	95	95	95
Pression de service maximale	MPa (bar)	1 (10)	1 (10)	1 (10)

		OBES 200	OBES 300	OBES 400
Capacité en eau	litres	225	300	400
Volume d'appoint (Electrique)	litres	95	135	170
Volume solaire	litres	130	165	230
Poids				
Poids brut	kg	115	114	138
Poids net	kg	100	102	126
Performances				
Consommation d'entretien ($\Delta T=45K$)	kWh/24h	1.80	2.20	2.60

7.2 Composition des colis systèmes solaires NF CESI (Pour la France)

Vérifier la composition du système solaire NF CESI à l'aide du tableau ci-dessous. Les références et colis listés doivent apparaître sur la facture du système vendu par l'installateur.

Un système est complet et fonctionnel selon la certification NF CESI si l'ensemble des références du système figure sur la facture. Le système est composé des éléments suivants :

- ▶ Un champ de capteurs avec 1,2 ou 3 capteurs solaires.
- ▶ Un préparateur solaire d'eau chaude sanitaire comprenant une station solaire, un circulateur, un vase d'expansion et une régulation.
- ▶ Un fluide solaire qui protège l'installation du gel et de la corrosion.

Le système est livré à l'installateur en deux ensembles, un pack toit comprenant les capteurs, leur système de montage et les raccords hydrauliques d'une part, et un pack cave comprenant le préparateur, les composants du système et le fluide solaire d'autre part.

Système CESI	Champ de capteurs		Production d'eau chaude sanitaire				Fluide solaire
	Type de montage	Colis / Référence	Type de préparateur ECS/Modèle	Colis / Référence	Volume (litres)	Appoint	Colis / Référence
Basicsun E 200 - 2 (1 capteur)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 500 : 7608050	OBES 200	ER 375 100019143	225	Electrique	EG 101 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 501 : 7608051					
	Intégration de toiture ⁽³⁾	ER 506 : 7608056					
	Intégration de toiture ⁽⁴⁾	ER 508 : 7608058					
	Intégration de toiture ⁽⁵⁾	ER 510 : 7606060					
	Sur terrasse (Montage horizontal)	ER 512 : 7608062					

(1) Montage sur toiture de tuiles mécaniques avec crochet universel aluminium
(2) Montage sur toiture ardoise
(3) Intégration de toiture : montage vertical de tuiles mécaniques avec une pente supérieure ou égale à 22 °
(4) Intégration de toiture : montage vertical de tuiles canal avec une pente supérieure ou égale à 17 °
(5) Intégration de toiture : montage horizontal de tuiles canal avec une pente supérieure ou égale à 17 °

Système CESI	Champ de capteurs		Production d'eau chaude sanitaire				Fluide solaire
	Type de montage	Colis / Référence	Type de préparateur ECS/Modèle	Colis / Référence	Volume (litres)	Appoint	Colis / Référence
Basicsun E 200 - 4 (2 capteurs)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 502 : 7608052	OBES 200	ER 375 100019143	225	Electrique	EG 101 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 503 : 7608053					
	Intégration de toiture ⁽³⁾	ER 507 : 7606057					
	Intégration de toiture ⁽⁴⁾	ER 509 : 7606059					
	Intégration de toiture ⁽⁵⁾	ER 511: 7606061					
	Sur terrasse (Montage horizontal)	ER 513 7608063					
Basicsun E 300 - 4 (2 capteurs)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 502 : 7608052	OBES 300	ER 376 100019144	300	Electrique	EG 101 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 503 : 7608053					
	Intégration de toiture ⁽³⁾	ER 507 : 7606057					
	Intégration de toiture ⁽⁴⁾	ER 509 : 7606059					
	Intégration de toiture ⁽⁵⁾	ER 511: 7606061					
	Sur terrasse (Montage horizontal)	ER 513 7608063					
Basicsun E 300 - 6 (3 capteurs)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 504 : 7608054 ER 505 : 7608055	OBES 300	ER 376 100019144	300	Electrique	EG 101 (x2) 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 504 : 7608054 ER 505 : 7608055					
Basicsun E 400 - 4 (2 capteurs)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 502 : 7608052	OBES 400	ER 377 100019145	400	Electrique	EG 101 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 503 : 7608053					
	Intégration de toiture ⁽³⁾	ER 507 : 7606057					
	Intégration de toiture ⁽⁴⁾	ER 509 : 7606059					
	Intégration de toiture ⁽⁵⁾	ER 511: 7606061					
	Sur terrasse (Montage horizontal)	ER 513 7608063					

(1) Montage sur toiture de tuiles mécaniques avec crochet universel aluminium

(2) Montage sur toiture ardoise

(3) Intégration de toiture : montage vertical de tuiles mécaniques avec une pente supérieure ou égale à 22 °

(4) Intégration de toiture : montage vertical de tuiles canal avec une pente supérieure ou égale à 17 °

(5) Intégration de toiture : montage horizontal de tuiles canal avec une pente supérieure ou égale à 17 °

Système CESI	Champ de capteurs		Production d'eau chaude sanitaire				Fluide solaire
	Type de montage	Colis / Référence	Type de préparateur ECS/Modèle	Colis / Référence	Volume (litres)	Appoint	Colis / Référence
Basicsun E 400 - 6 (3 capteurs)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 504 : 7608054	OBES 400	ER 377 100019145	400	Electrique	EG 101 (x2) 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 505 : 7608055					
Basicsun 200 - 2 (1 capteur)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 500 : 7608050	OBS 200	ER 362 1000191374	225	Chaudière	EG 101 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 501 : 7608051					
	Intégration de toiture ⁽³⁾	ER 506 : 7608056					
	Intégration de toiture ⁽⁴⁾	ER 508 : 7608058					
	Intégration de toiture ⁽⁵⁾	ER 510 : 7606060					
	Sur terrasse (Montage horizontal)	ER 512 7608062					
Basicsun 200 - 4 (2 capteurs)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 502 : 7608052	OBS 200	ER 362 100019137	225	Chaudière	EG 101 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 503 : 7608053					
	Intégration de toiture ⁽³⁾	ER 507 : 7606057					
	Intégration de toiture ⁽⁴⁾	ER 509 : 7606059					
	Intégration de toiture ⁽⁵⁾	ER 511: 7606061					
	Sur terrasse (Montage horizontal)	ER 513 7608063					
Basicsun 300 - 4 (2 capteurs)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 502 : 7608052	OBS 300	ER 363 100019138	300	Chaudière	EG 101 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 503 : 7608053					
	Intégration de toiture ⁽³⁾	ER 507 : 7606057					
	Intégration de toiture ⁽⁴⁾	ER 509 : 7606059					
	Intégration de toiture ⁽⁵⁾	ER 511: 7606061					
	Sur terrasse (Montage horizontal)	ER 513 7608063					
Basicsun 300 - 6 (3 capteurs)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 504 : 7608054	OBS 300	ER 363 100019138	300	Chaudière	EG 101 (x2) 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 505 : 7608055					

(1) Montage sur toiture de tuiles mécaniques avec crochet universel aluminium

(2) Montage sur toiture ardoise

(3) Intégration de toiture : montage vertical de tuiles mécaniques avec une pente supérieure ou égale à 22 °

(4) Intégration de toiture : montage vertical de tuiles canal avec une pente supérieure ou égale à 17 °

(5) Intégration de toiture : montage horizontal de tuiles canal avec une pente supérieure ou égale à 17 °

Système CESI	Champ de capteurs		Production d'eau chaude sanitaire				Fluide solaire
	Type de montage	Colis / Référence	Type de préparateur ECS/Modèle	Colis / Référence	Volume (litres)	Appoint	Colis / Référence
Basicsun 400 - 4 (2 capteurs)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 502 : 7608052	OBS 400	ER 364 100019139	400	Chaudière	EG 101 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 503 : 7608053					
	Intégration de toiture ⁽³⁾	ER 507 : 7606057					
	Intégration de toiture ⁽⁴⁾	ER 509 : 7606059					
	Intégration de toiture ⁽⁵⁾	ER 511 : 7606061					
	Sur terrasse (Montage horizontal)	ER 513 7608063					
Basicsun 400 - 6 (3 capteurs)	Sur toiture ⁽¹⁾	ER 504 : 7608054	OBS 400	ER 364 100019139	400	Chaudière	EG 101 (x2) 89807794
	Sur toiture ⁽²⁾	ER 505 : 7608055					

(1) Montage sur toiture de tuiles mécaniques avec crochet universel aluminium

(2) Montage sur toiture ardoise

(3) Intégration de toiture : montage vertical de tuiles mécaniques avec une pente supérieure ou égale à 22 °

(4) Intégration de toiture : montage vertical de tuiles canal avec une pente supérieure ou égale à 17 °

(5) Intégration de toiture : montage horizontal de tuiles canal avec une pente supérieure ou égale à 17 °

8 Garanties

8.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

8.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits **Oertli**.

Portugal : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

Table des matières

1 Informations spécifiques	3
1.1 Recommandations	3
1.2 Directive écoconception	3
1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude	3
1.4 Pompe de circulation	3
1.5 Mise au rebut et recyclage	3
1.6 Fiche de produit - Dispositifs solaires	3

1 Informations spécifiques

1.1 Recommandations



Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

1.2 Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude OBS

			OBS 200	OBS 300	OBS 400
Volume de stockage	V	I	225	300	400
Pertes statiques	S	W	75	92	108

Tab.2 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude OBES

			OBES 200	OBES 300	OBES 400
Volume de stockage	V	I	225	300	400
Pertes statiques	S	W	75	92	108

1.4 Pompe de circulation



Remarque

La valeur de référence des pompes de circulation les plus efficaces est $EEI \leq 0,20$.

1.5 Mise au rebut et recyclage



Remarque

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.
5. Démontez tous les raccordements hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.
6. Rebuter ou recycler le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales.

1.6 Fiche de produit - Dispositifs solaires




Tab.3 Fiche de produit des dispositifs solaires OBS

		OBS 200	OBS 300	OBS 400
Ballon d'eau chaude solaire - classe d'efficacité énergétique				
Ballon d'eau chaude solaire - pertes statiques	W	75	92	108

1 Informations spécifiques

		OBS 200	OBS 300	OBS 400
Ballon d'eau chaude solaire - volume de stockage	l m ³	225 0,225	300 0,300	400 0,400
Consommation électrique - Pompe	W	23	23	23
Consommation électrique - Veille	W	0,36	0,36	0,36
Consommation annuelle d'énergie auxiliaire (Q_{aux})	kWh	49	49	49

Tab.4 Fiche de produit des dispositifs solaires OBES

		OBES 200	OBES 300	OBES 400
Ballon d'eau chaude solaire - classe d'efficacité énergétique				
Ballon d'eau chaude solaire - pertes statiques	W	75	92	108
Ballon d'eau chaude solaire - volume de stockage	l m ³	225 0,225	300 0,300	400 0,400
Consommation électrique - Pompe	W	23	23	23
Consommation électrique - Veille	W	0,36	0,36	0,36
Consommation annuelle d'énergie auxiliaire (Q_{aux})	kWh	49	49	49

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

FR



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex

www.oertli.fr

Assistance Technique PRO

N° Indigo 0 825 825 636
0,15 € TTC / MN

☎ 03 89 37 69 35

✉ assistance.technique@oertli.fr



OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

DE



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN

☎ 07141 24 54 0 (Zentrale)

☎ 07141 24 54 40 (Ersatzteilwesen)

☎ 07141 24 54 88

✉ info@oertli.de

www.oertli.de

REMEHA NV/SA

BE



Koralenhoeve 10
B-2160 WOMMELGEM

☎ +32 (0)3 230 71 06

☎ +32 (0)3 354 54 30

✉ info@remeha.be

www.remeha.be

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG WALTER MEIER (Climat Suisse) S.A.

CH



Bahnstrasse 24
CH-8603 SCHWERZENBACH

☎ +41 (0) 44 806 44 24

ServiceLine +41 (0) 800 846 846

☎ +41 (0) 44 806 44 25

✉ ch.klima@waltermeier.com

www.waltermeier.com

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1

☎ +41 (0) 21 943 02 22

ServiceLine +41 (0) 800 846 846

☎ +41 (0) 21 943 02 33

✉ ch.climat@waltermeier.com

www.waltermeier.com

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

23/11/2015



300027552-001-05

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex